



Volet B

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

17 DEC. 2019

DIVISION MONS

Greffe



19168515

Dénomination : **ENTREPRISE GASTON & FILS**

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Siège : Rue Notre-Dame de Lorette, 3 à 7040 Bougnies

N° d'entreprise : 0440.323.481

Objet de l'acte : **RENOUVELLEMENT DES MANDATS D'ADMINISTRATEURS**

Lors de l'Assemblée Générale du 15/06/2019, il a été décidé de renouveler les mandats des administrateurs pour une période de 6 ans.

Cette nomination prend effet le 15 juin 2019 et se termine à l'Assemblée Générale statutaire de juin 2025.

Sont reconduits dans leurs fonctions

- Madame Marie-Madeleine TAMIGNIAU (NN: 45.07.22-132-08)

- Madame Maryline LOUVRIER (NN: 67.03.23-158-95)

Les administrateurs,

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature